



CHAN 2021

Les Diabes rouges invités à rééditer l'exploit contre le Mali

Au bout de l'effort, les Diabes rouges du Congo ont obtenu le 25 janvier à Douala, une qualification en quarts de finale du championnat d'Afrique des nations (Chan) en battant par un but à zéro les Chevaliers de la Méditerranée de Libye, leur bête noire dans cette compétition.

Pour la prochaine étape, les poulains de Barthélemy Ngatsono seront samedi face aux Aigles du Mali. Un défi difficile à relever mais qui appelle les jeunes congolais à rééditer l'exploit de leurs aînés en 1972 à Yaoundé, lors de la finale de la Coupe d'Afrique des nations remportée par le Congo.

Page 16



L'équipe du Congo qualifiée aux quarts de finale

AFRIQUE CENTRALE

Les experts en santé accélèrent les investigations sur la Covid-19

Réunis hier en congrès dans la capitale congolaise, les experts en santé d'Afrique centrale ont échangé sur les actions conjointes à mener en matière de lutte contre la pandémie du coronavirus dans cet espace

communautaire. Sur le thème « Recherche et Covid-19 en Afrique centrale », le colloque international de Brazzaville avait pour objectif de faire comprendre aux chercheurs et experts en santé les don-

nées épidémiologiques de la Covid-19, en vue d'identifier les plantes médicinales et les compléments alimentaires susceptibles d'être utilisés dans le traitement des patients.

Page 6

FORÊT

La Cémac pour une transformation locale du bois



Les participants par visioconférence/Adiac

La 36^e réunion des ministres de l'Economie et des Finances de l'Afrique centrale prévue le 27 janvier par visioconférence a inscrit à son ordre du jour le développement d'une industrie locale du bois qui est encore peu développée dans la sous-région en dépit des potentialités en ressources forestières. Dans son discours inaugural, le président de la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Daniel Ona Ondo, en appelle à des actions communes pour relancer les économies nationales et relever le défi sanitaire.

Page 8

RECRUTEMENT À LA FONCTION PUBLIQUE

Le syndicat d'enseignants plaide pour une équité des quotas



Yvonne Bernadette Mfoutou lisant la déclaration/Adiac

Dans une déclaration rendue publique le 26 janvier, le syndicat des enseignants ex-bénévoles (SEEB), membre de la Fédération de l'éducation nationale du Congo appelle le gouvernement à faire preuve d'équité sur la répartition des quotas de recrutement à la Fonction publique. Le SEEB sollicite un effort supplé-

mentaire pour que les montants affectés par échéance aux bénévoles soient revus à la hausse. Page 5

Éditorial
Programmes

Page 2

ÉDITORIAL

Programmes

Chaque jour qui passe le confirme, hélas!, de façon accablante: la crise sanitaire provoquée par la pandémie du coronavirus génère partout dans le monde une crise économique et financière dont les conséquences sociales pourraient s'avérer terribles à très court terme. Énoncé dès l'apparition de la Covid-19, à Wuhan, en fin d'année 2019, ce diagnostic se confirme de jour en jour même si des pays comme la Chine, précisément, s'en tirent mieux que l'Europe, les États-Unis, l'Inde, la Russie et autres nations du globe. Il laisse prévoir une aggravation des tensions internes et externes d'autant plus forte que la mondialisation économique était jusqu'à présent le moteur du progrès sur les cinq continents.

Dans ce contexte, que l'apparition des « virus variants » en Angleterre et en Afrique du Sud notamment semble sur le point d'aggraver, rien n'est plus important, pour les pays comme le nôtre qui n'ont pas sombré dans la déprime collective, de prévenir les maux à venir. En maintenant, bien sûr, les dispositions sanitaires qui permettent d'empêcher la prolifération de la pandémie, mais aussi et simultanément en faisant en sorte que les activités économiques ne se réduisent pas comme peau de chagrin et génèrent des tensions sociales qui pourraient déstabiliser le pays dans son ensemble. Une stratégie d'autant plus importante, chez nous, que les autorités ont décidé à juste titre de maintenir l'échéance électorale présidentielle du 21 mars.

Protéger l'emploi, encourager l'investissement, aider les petites et moyennes entreprises à survivre, soutenir l'artisanat et le commerce, réduire le plus possible les charges sociales et fiscales, mettre un terme au moins temporaire au harcèlement des administrations sont autant de mesures qui peuvent et doivent permettre de surmonter la crise générale qui se profile à l'horizon des sociétés humaines. Si elles sont prises à temps notre pays aura toutes les chances de conjurer le mauvais sort qui le menace en rendant espoir à toutes celles et tous ceux qui travaillent, produisent, commercent, emploient.

Alors que se prépare la campagne électorale, les acteurs politiques qui présenteront leur candidature à la magistrature suprême feraient bien d'inscrire d'ores et déjà ces mesures en bonne place dans leur programme.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2021

L'Assemblée nationale appelle à une élection apaisée

Dans son mot de circonstance délivré le 25 janvier à Brazzaville à l'ouverture de la conférence des présidents des commissions permanentes, le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, parlant du prochain scrutin présidentiel du 21 mars, a émis le vœu de le voir se dérouler dans la paix et la transparence.

« ...Il y a deux jours, à Kibangou, dans le département du Niari, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a dit au peuple congolais son engagement à organiser une élection présidentielle dans la paix et la transparence. Venant de lui, c'est un pari gagné. C'est pourquoi, sa décision fortement attendue, de se présenter à l'élection du 21 mars, est ce qui pouvait nous arriver le mieux pendant cette période caractérisée par les ravages de toute nature du coronavirus qui a mis le monde entier à genoux », a-t-il déclaré. Ainsi, le président de la chambre basse du Parlement s'est réjoui de la bonne santé de la démocratie congolaise. C'est ici le lieu, a-t-il renchéri, de féliciter la classe politique dans sa diversité qui a donné la preuve de sa maturité au cours de la rencontre de Madingou, dans le



Isidore Mvouba

département de la Bouenza. Abordant le point relatif à la vie de son institution, après une absence de plusieurs jours pour cause de maladie, Isidore Mvouba s'est dit satisfait que la maison se porte bien en dépit, a-t-il poursuivi, de la persistance de quelques questions essentielles qui connaîtront leur résolution au fil du temps.

« Je vous invite honorables députés, comme à l'accoutumée, à poursuivre avec zèle notre exaltante mission de représentants du peuple, législateurs, chargés du contrôle de l'action du gouvernement. Parmi les problèmes qui nous chagrinent, il y a celui de l'étroitesse de notre espace de travail qui sera réglé sous peu, avec l'inauguration du nouveau siège du Parlement, fruit des efforts répétés et incessants du président de la République, portés par une coopération active, dynamique et fructueuse avec la Chine », a-t-il expliqué. Isidore Mvouba a remercié aussi bien le président de la République pour son précieuse et inestimable aide qu'il lui a permis de se rétablir que les députés pour, a-t-il dit, toutes leurs pensées, intentions et parfois même des prières à l'endroit de sa modeste personne.

Roger Ngombé

« Je vous invite honorables députés, comme à l'accoutumée, à poursuivre avec zèle notre exaltante mission de représentants du peuple, législateurs, chargés du contrôle de l'action du gouvernement. Parmi les problèmes qui nous chagrinent, il y a celui de l'étroitesse de notre espace de travail qui sera réglé sous peu, avec l'inauguration du nouveau siège du Parlement, fruit des efforts répétés et incessants du président de la République, portés par une coopération active, dynamique et fructueuse avec la Chine »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2021

Jean François Kando appelle à la mobilisation

Réagissant à l'annonce de la candidature de l'actuel chef de l'État à la prochaine présidentielle, le président de la fédération du Parti congolais du travail-PCT-Pointe-Noire, Jean François Kando, a invité le 25 janvier les membres des partis de la majorité présidentielle à la mobilisation.

« Dans la doctrine des déclarations à la candidature, nous pouvons constater que même dans les grands pays les présidents ne se précipitent pas à présenter leur candidature même si ces derniers sont candidats. C'est pour ne pas édulcorer l'action qu'il doit mener jusqu'au terme de son mandat. Le président de la République répondant à l'émotion collective a donc officiellement déclaré sa candidature », a-t-il déclaré.

Et d'ajouter : « Ce qui reste à faire pour tous ceux qui ont poussé le président à faire acte de candidature, c'est de travailler afin que la déclaration du président se transforme en une victoire certaine. C'est sur cela que nous autres, membres du PCT, membres de la majorité présidentielle, citoyens, qui soutenons la candidature du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, devons nous atteler désormais à transformer cela en une victoire certaine ».

Faustin Akono

OFC

Près de 12.000 femmes du sud de Brazzaville intègrent l'organisation

L'Organisation des femmes du Congo (OFC) vient d'accueillir en son sein près de 11.797 femmes à la suite de la campagne d'adhésion lancée, le 24 janvier, dans les quartiers sud de Brazzaville.

La campagne d'adhésion à l'OFC couplée à la sensibilisation à la révision des listes électorales et de restructuration de ses instances de base et intermédiaires a été lancée au lycée Pierre-Savorgnan-de Brazza. Elle a concerné tous les arrondissements situés au sud de Brazzaville notamment Makélékélé, Bacongo, Mfilou et Madibou.

A cet effet, des centaines de femmes ont intégré l'organisation catégorielle du Parti congolais du travail (PCT). Dans son mot de circonstance, la présidente de l'OFC, Inès Bertille Nefer Ingani, a souligné qu'à travers cette campagne, l'OFC vise à élargir sa base afin de contribuer à la vie du PCT, conformément aux recommandations adoptées lors de son dernier congrès.

La présidente de l'OFC a indiqué aux nouvelles adhérentes que son organisation a mis en place une caisse féminine à leur profit pour la promotion des activités génératrices de revenus. Cette caisse a pour rôle de prêter de fonds aux femmes vendeuses membres de l'OFC, afin de leur permettre d'augmenter son capital de commerce.

La campagne d'adhésion se poursuit au sein des comités, cellules et sections. La campagne d'adhésion sera lancée dans les tout prochains jours dans les quartiers nord de Brazzaville.

Firmin Oyé

MFILOU

Des jeunes sensibilisés à la pandémie du coronavirus

Le conseiller départemental et municipal indépendant de l'arrondissement 9 Djiri, Gilles Latran, a échangé le 24 janvier à Brazzaville, avec les jeunes de Mfilou-Ngamaba sur la pandémie de Covid-19 et l'élection présidentielle de mars 2021.

Gilles Latran a appelé les jeunes à la prise de conscience, au travail et au rejet des actes inciviques, au respect des mesures édictées par les pouvoirs publics dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.

Le conseiller municipal a également demandé à la jeunesse de Mfilou de participer à l'opération de révision des listes électorales dans la perspective du prochain scrutin présidentiel. A leur tour, les jeunes ont exposé les maux auxquels ils sont confrontés, notamment le phénomène des « bébés noirs ».

« Il faut que les autorités trouvent une solution définitive à ce phénomène. Cette situation nous met en difficulté surtout pour ceux qui travaillent la nuit », a plaidé l'un des jeunes, souhaitant la multiplication des postes de sécurité et la réfection des lampadaires dans les quartiers pour lutter contre l'insécurité.

Jean Jacques Koubemba

INTERVIEW

Trois questions à Bernard Boueno, président du Club 2002 PUR Fédération France-Europe

Le Club 2002 PUR Fédération France-Europe fait partie des structures qui ont appelé à la candidature de Denis Sassou N'Guesso à la magistrature suprême. Bernard Boueno explique dans quel état d'esprit sa fédération s'organise pour aborder le scrutin du 21 mars prochain. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Comment avez-vous accueilli l'annonce de la candidature officielle du Chef de l'État ?

Bernard Boueno (B.B.) : Depuis son investiture officielle par le PCT, le 8 janvier, suivie quatre jours plus tard de celle des autres partis de la majorité présidentielle le 12 janvier, nous attendions avec un réel espoir l'acceptation et l'officialisation de cet acte suprême. Denis Sassou N'Guesso désormais notre candidat unique au scrutin présidentiel de mars 2021 dans le cadre de la dynamique de « la paix et la poursuite de la longue marche vers le développement de notre pays. De Paris, profitant de l'assemblée électorale de la Fédération France-Europe tenue le 3 janvier, sous la direction du porte-parole, Louis Gabriel Missatou, nous avons fait une collecte participative dénommée « offrande de victoire » qui nous a permis de récolter 5.560 euros pour participer au paiement de frais de cautionnement de notre candidat en plus de l'apport programmatique que nous ferons sous peu. Cette contribution participe aux efforts de notre formation politique, sous l'impulsion de Guy César Wilfrid N'Guesso, en vue d'œuvrer pour la victoire de notre candidat».

L.D.B. : En quoi fondez-vous vos espoirs pour cette victoire ?

B.B. : C'est une élection synonyme de com-



pétition. Rien n'est joué d'avance. En ce qui nous concerne, il s'agit de faire gagner notre candidat légitime. Durant la campagne, nous allons contrer les posts incendiaires des réseaux sociaux, rétablir certaines vérités, et, surtout, ne pas laisser de répit aux détracteurs de la paix. Juste à la porte de nos frontières, nous avons des pays frères d'Afrique en proie à des crises socio-politiques persistantes. Pour notre candidat, cela est inacceptable. Depuis le Congo, il apporte activement son appui à l'intégration sous-régionale en Afrique centrale, moteur de la lutte contre le dérèglement climatique. Il en a fait le leitmotiv de son action en faveur de la paix et de la sécurité. Également, pour le Congo, il « incarne l'espoir de tout un peuple de

continuer à vivre dans un pays toujours en paix». De cette paix découlera le développement de notre pays et le bien-être de nos populations. Pour toutes ces raisons et pour bien d'autres, il gagnera.

L.D.B. : Nous sommes encore dans la période de vœux, que souhaitez-vous à vos compatriotes ?

B.B. : Sans vouloir paraître plus original que je ne le suis, je peux vous assurer qu'à l'issue d'une année 2020 aux prises avec la sécurité sanitaire liée à la pandémie du Covid-19, je formule à l'égard de mes compatriotes les vœux les meilleurs qui soient ! Que 2021 soit synonyme du retour à la joie, à l'espoir et à la paix.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

ENTREPRENEURIAT

Le projet "Arômes du Congo" tarde à démarrer à cause d'un problème foncier

Lancé le 13 janvier 2018 dans la Cour royale de Mbé, département du Pool, en présence de sa Majesté Auguste Nguempio, le projet de production des huiles essentielles est depuis lors aux arrêts. La non certification des terres coutumières du propriétaire terrien constitue le seul obstacle qui retarde le démarrage effectif du projet.

Le projet Arômes du Congo sera développé autour de la localité historique de Mbé. Une surface de 30.000 hectares localisés sur les terres d'Issala lui a été déjà affectée pour ses activités. Mais, selon la nouvelle réglementation en la matière, le propriétaire de ces terres, Mr Joseph Mfira, doit déclarer ses terres et les immatriculer au préalable.

D'après l'un des responsables du projet, Mr Joseph Mfira avait déjà bouclé les démarches préliminaires et n'attend plus que la Commission nationale de reconnaissance des terres coutumières (CNRTC) statue sur son cas afin que lui soit délivré un titre foncier. L'unique document qui lui donnera le droit de concéder légalement ses terres à titre locatif au projet "Arômes du Congo".

Selon un programme préalablement établi par arrêté ministériel, la CNRTC allait siéger le 26 juin 2020 à Kinkala pour certifier les terres coutumières du département du Pool. Malheureusement, la cérémonie n'a pu se tenir en

raison des restrictions imposées à cause de la crise sanitaire.

"Arômes du Congo", qui est déjà prêt à démarrer ses activités, estime par ailleurs que compte tenu de l'importance du projet la CNRTC pourra se réunir en format réduit afin de lever ce blocus. Ayant accusé un grand retard, "Arômes du Congo" espère du gouvernement une solution idoine afin de développer ses activités qui profiteront aux Congolais.

Le projet prévoit la production industrielle d'huiles essentielles de qualité à partir des plantes et fleurs aromatiques bien étudiées et sélectionnées. Ces huiles serviront, entre autres, à la fabrication des parfums de grand stan-



Une étendue de terre accordée au projet "Les Arômes du Congo"

ding, des produits cosmétiques de luxe, des arômes alimentaires ainsi que la phytothérapie, une substance utilisée dans le traitement de plusieurs pathologies.

« Les huiles essentielles, qui sont le résultat d'une distillation soignée, rentrent dans le cadre de plusieurs applications. Elles répondent à l'industrie des par-

fums, du cosmétique, des arômes alimentaires et, au niveau médical, de l'aromathérapie. Depuis plusieurs années, leur croissance est en constante augmentation », affirmait un autre responsable de la société au lancement du projet.

Une fois effectif, précisait un technicien de la société, le projet "Arômes du Congo" va générer des milliers d'emplois directs aux jeunes congolais. Ainsi, il y a trois ans, la société avait déjà formé une vingtaine de jeunes dans les domaines de la parfumerie, des produits cosmétiques ainsi que de la botanique qui attendent jusque-là le démarrage effectif du projet afin qu'ils soient embauchés.

"Arômes du Congo" contribuera à la diversification de l'économie nationale, au moment où le pays traverse une crise économique sans précédent, due à l'effondrement drastique des cours du baril de pétrole sur le marché international.

Firmin Oyé

« Les huiles essentielles, qui sont le résultat d'une distillation soignée, rentrent dans le cadre de plusieurs applications. Elles répondent à l'industrie des parfums, du cosmétique, des arômes alimentaires et, au niveau médical, de l'aromathérapie. Depuis plusieurs années, leur croissance est en constante augmentation »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

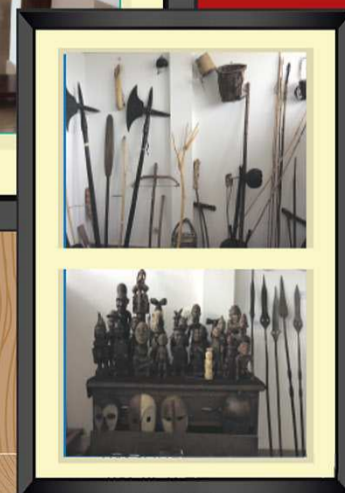
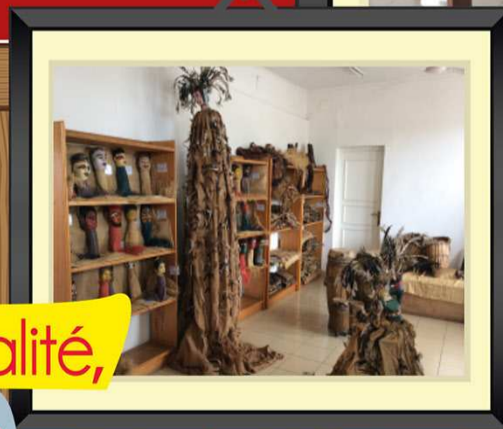
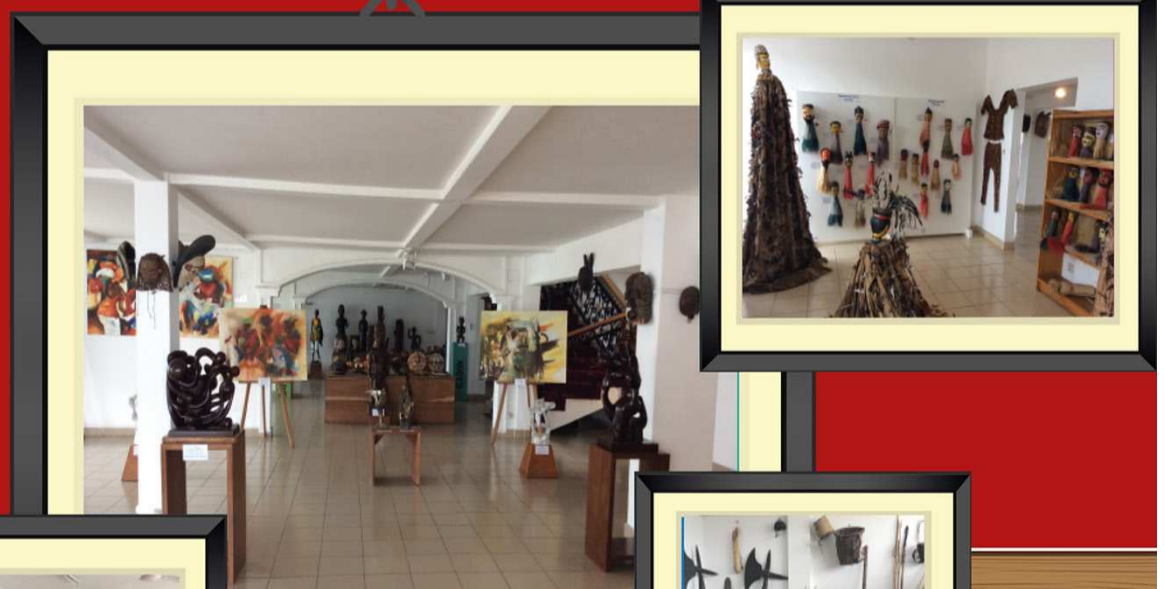
Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ENSEIGNEMENT

Le syndicat des ex-bénévoles demande l'augmentation des quotas lors des recrutements

Les responsables du syndicat des enseignants ex-bénévoles (SEEB) ont publié une déclaration, le 26 janvier à Brazzaville, dans laquelle ils ont demandé au gouvernement de faire preuve d'équité dans la répartition des quotas de recrutement des enseignants.

L'équipe dirigeante du SEEB a, en effet, interpellé le gouvernement, en l'occurrence les ministères de l'Enseignement, à être impartial dans la répartition des quotas d'intégration des enseignants dans la Fonction publique entre les finalistes et les bénévoles encore sur le terrain, sans rémunération. « C'est malheureux de voir votre élève être recruté au moment où vous, enseignant, êtes toujours ignoré par le gouvernement », ont-ils déploré.

Membres de la fédération de l'éducation nationale du Congo (Fenco), les responsables du SEEB dont la structure est éga-

lement affiliée à la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC) ont profité de l'occasion pour reconnaître les efforts du gouvernement qui paie, tant soit peu, les rappels des soldes des ex-bénévoles.

Ils ont, par la même circonstance, apprécié l'accompagnement de la CSTC avant d'inviter le gouvernement à revoir à la hausse le montant alloué aux ex-bénévoles qui ont servi le pays pendant plusieurs années. « Nous, responsables du SEEB, sollicitons du gouvernement un effort supplémentaire afin de permettre à ce que les montants affectés par échéance soient honorables

et bénéfiques à nos syndiqués », rapporte la déclaration.

Selon Yvonne Bernadette Mfoutou, présidente du SEEB, les membres de cette organisation qui reconnaissent avoir déposé les dossiers de rappel d'harmonisation dont les noms ne sont pas encore publiés par la caisse congolaise d'amortissement pour paiement ne doivent pas s'inquiéter. Elle rassure qu'après la transmission du premier lot qui est en paiement actuellement à la Banque postale du Congo, un deuxième est sur la table du directeur général du budget puis un troisième en traitement.

Rude Ngoma



Yvonne Bernadette Mfoutou lisant la déclaration/Adiac

AMÉNAGEMENT URBAIN

La composante 2 du projet Durquaq en examen

La validation des documents de la composante 2 du projet de Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (Durquaq) a eu lieu le 25 janvier en présence de Jean François Kando et de Remy Philippe Mouyabi respectivement maire de la ville de Pointe-Noire et coordonnateur adjoint de ce projet.

Ouvrant les travaux, le maire de Pointe-Noire a signifié qu'à travers la composante 2, le projet Durquaq a prévu appuyer les efforts du gouvernement en dotant Brazzaville et Pointe-Noire des documents opérationnels de planification et programmation urbaine. La situation urbaine actuelle de ces villes en général et de Pointe-Noire en particulier, est caractérisée par une croissance démographique sans précédent. Les populations éprouvent d'énormes problèmes de viabilité liés aux logements, aux infrastructures, aux services de base, à la sécurité alimentaire, à la santé, à l'éducation, aux emplois décentes, à la sécurité et aux ressources naturelles.

« Ce document va aboutir à la définition des enjeux, à la formulation des scénarii d'aménagement de notre ville. Le projet Durquaq s'inscrit dans l'objectif d'aménagement des quartiers précaires afin de soulager les communes ainsi que leurs populations confrontées à de nombreux défis de développement local », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Remy Philippe Mouyabi a expliqué que la cellule d'exécution du projet a recruté un consultant investi de la mission d'élaborer des documents d'urbanisme règlementaires pour les villes de Pointe-Noire et de Brazzaville. Parmi ces outils figurent les plans de restructuration des quartiers de Tchiniambi 1 et de Mboukou pour la ville de Pointe-Noire.

Séverin Ibara

CHANGEMENT DE NOM

M. N'Guimbi Matsouélé Lionel Spencer es qualité de son enfant mineur N'Guimbi Matsouélé Kigni Adéola, née le 6 septembre 2020 à Metz (France), dépose une requête au ministre de la Justice, Garde des sceaux et de la promotion des Peuples autochtones à l'effet de supprimer le nom de Matsouélé pour ne porter que désormais le nom ainsi qu'il suit : N'Guimbi Kigni Adéola.

Quiconque s'opposerait à ce changement pour une raison quelconque est prié de se prononcer dans un délai de deux (2) mois.

DJIRI II

La principale voie d'accès au quartier Domaine sera aménagée

Le député de la deuxième circonscription électorale de Djiri, Bersol Exaucé Ngambili Ibam, a annoncé le 23 janvier dernier l'inscription des travaux de pavage de la route menant au quartier 906 Ipo-Manianga, communément appelé « Domaine » dans le budget 2021 du conseil départemental et municipal de Brazzaville.



Un engin des travaux publics

Accompagné de son collègue de Souanké, dans le département de la Sangha, Henri Zoniaba Ayimessone, le député de Djiri II a échangé avec ses mandants sur quelques sujets qui touchent leur quotidien. « Je suis venu faire le compte rendu des démarches que j'ai menées auprès des autorités concernant la construction de la route d'accès au quartier Domaine. Nous avons également amené un engin pour traiter le lac artificiel qui s'est formé dans le quartier rendant impraticable le tronçon menant vers le lycée

scientifique », a expliqué Bersol Exaucé Ngambili Ibam.

Il a invité les habitants du quartier 906 à participer à l'opération de révision des listes électorales en vue de l'élection présidentielle du 21 mars 2021. Le député s'est également engagé à transmettre les doléances de la population aux autorités compétentes.

« Nous avons pris en compte les doléances de la population et l'avons rassurée du soutien du gouvernement. Le plus important est que les problèmes que nous rencontrons

trouvent de solution. Nous allons nous battre », a dit Bersol Exaucé Ngambili-Ibam.

Selon le secrétaire général du quartier 906, Jean Serges Ibara, lorsqu'on touche la question de la route et des érosions, les habitants de la zone se lèvent. « Vous êtes sans oublier que le quartier 906 Ipo-Manianga est l'un des plus enclavés de Brazzaville. Il est l'un des plus menacés par les érosions. Aujourd'hui, l'érosion avance à grands pas vers le lycée scientifique », a-t-il déploré.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Les experts d'Afrique centrale accélèrent les investigations

Les experts en santé réunis le 26 janvier, en congrès international à Brazzaville sur le thème « Recherche et Covid-19 en Afrique centrale », discutent sur les différentes activités de recherche menées sur la pandémie du coronavirus.

Les différents travaux de recherche et d'innovation menés par les chercheurs, explique le président du congrès, Léon Mutesa également membre du task-force du Rwanda, ont fait preuve d'efficacité à moindre coût. Selon lui, les œuvres ont suscité l'intérêt et la motivation des autres chercheurs.

L'objectif du congrès est de faire comprendre aux chercheurs et experts en santé les données épidémiologiques du coronavirus et leur moyen de production. Il permettra aux chercheurs d'acquérir des connaissances générales sur les données épidémiologiques, cliniques et des voies thérapeutiques au moyen de la lutte contre le SARS-Cov-2.

Il s'agit également d'identifier les plantes médicinales et les compléments alimentaires susceptibles d'être utilisés dans le traitement du Co-



Les experts de la santé (Adiac)

vid-19 ainsi que d'intérioriser les méthodes de dépistage et les anomalies biologiques associées.

La ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo, a évoqué dans son allocution d'ouverture, la situation épidémiologique du covid-19 dans le monde et les recherches menées sur le vaccin.

Les statistiques données ont montré que les continents

d'Amérique et d'Europe ont été plus touchés au monde. Ces deux continents ont enregistré des pertes considérables en vies humaines.

La situation épidémiologique du covid-19, jusqu'au 24 janvier 2021 se présente de la manière suivante :

Dans le monde : 97 464 064 de cas confirmés et 2 112 689 de décès.

Amérique : 43 456 971 cas Europe 32 032 536

Les Etats-Unis, le pays le plus touché au monde : 24 604 325 cas et 410 667 de décès suivi de l'Inde : 10 624 533 cas et 153 339 décès. Afrique : 1 404 839 cas et 40 574 décès en Afrique du sud, pays le plus touché. Congo : 7 887 cas enregistrés et 117 décès à la date du 19 janvier 2021.

Abordant la question du vaccin, la ministre a souligné la collaboration qui existe entre

l'Organisation mondiale de la santé avec les milliers de chercheurs dans le monde dans l'accélération et le suivi du développement des vaccins. « Le processus de suivi a intégré les étapes de mise au point de modèles-animaux, en passant par toutes les étapes intermédiaires jusqu'à la conception des essais cliniques qui ont permis la mise en forme et la production des vaccins contre le coronavirus », a-t-elle déclaré.

Notons que le congrès international d'Afrique centrale est organisé du 26 au 28 janvier, au Rectorat de l'Université Marien Ngouabi. Les communications porteront notamment sur la recherche et le covid-19 en Afrique centrale, les aspects cliniques ainsi que les aspects thérapeutiques du covid-19.

Lydie Gisèle Oko

VACCIN

Sans action urgente, les pays à revenu faible passeront à côté d'un vaccin cette année

Alors que les pays à revenu élevé commencent à déployer les vaccins contre la Covid-19, on craint de plus en plus que des milliards de personnes ne reçoivent pas de vaccin cette année. Ce qui expose la communauté internationale au risque de prolonger cette pandémie et ses effets dévastateurs prévient l'International Rescue Committee (IRC).

Qui dit pénuries de vaccins Covid-19 signifient que la grande majorité des personnes dans les pays à faible revenu ne pourront pas accéder à un vaccin Covid-19 en 2021 et peut-être pour plusieurs années à venir. C'est un résultat affligeant. Covax, (l'initiative mondiale visant à assurer un accès rapide et équitable aux vaccins Covid-19 pour tous les pays) vise à changer cette réalité. Elle a conclu des accords au nom des 190 économies participantes pour rendre disponibles 2 milliards de doses de vaccin d'ici la fin de 2021.

Le « nationalisme vaccinal » des pays riches

Des efforts de production actuels déjà obligatoires pour les pays à revenu élevé laissent une capacité limitée pour produire suffisamment de doses pour atteindre l'objectif déclaré de Covax de 20% de la population dans les pays à revenu faible ou intermédiaire, selon l'IRC. Ce qui aurait été encore aggravé par un cer-

tain «nationalisme vaccinal », selon lequel des pays plus riches tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada et d'autres ont acheté suffisamment de doses pour leurs populations, et parfois pour un double vaccin. La pandémie et ses répliques, cependant, ne prendront fin que lorsque tout le monde sera pris en compte et pourra être vacciné, rappelle l'IRC. Ceci nécessite, selon l'Institut, une distribution équitable des vaccins dans les pays à revenu élevé et à faible revenu, et d'un accès adéquat aux systèmes de santé.

Comme bon nombre de ces populations peuvent être mobiles, des risques supplémentaires de propagation de Covid-19 se produiront cer-

tainement à moins qu'ils ne soient inclus dans les efforts de vaccination. Pour s'assurer que personne n'est laissé pour compte, des investissements doivent être faits immédiatement pour renforcer les systèmes de santé. Ce qui comprend le renforcement des chaînes d'approvisionnement, l'allocation de financements durables et adéquats et l'autonomisation des agents de santé et communautaires. Pour y arriver, les pays à revenu élevé devraient augmenter leurs investissements à la fois dans la Facilité Covax et dans l'aide humanitaire, qui reste tout aussi essentielle, compte tenu notamment de la gravité des impacts secondaires de Covid-19.

L'IRC exhorte la nouvelle administration du président américain Joe Biden à engager 20 milliards de dollars d'aide pour lutter contre la Covid-19 dans le monde et partager l'excédent de Covid-19 déjà acheté par le pays. Les gouvernements à revenu élevé ont également la possibilité de partager la technologie, le savoir-faire et la propriété intellectuelle liés aux coronavirus, afin que d'autres pays puissent fabriquer ces vaccins vitaux dans leurs propres installations. En tant que bien public mondial, les vaccins Covid-19 devraient être rendus abordables pour les pays à faible revenu et distribués d'une manière équitable qui donne la priorité aux agents

de santé de première ligne et aux populations à haut risque, y compris les réfugiés et les communautés déplacées.

Enfin, le renforcement de l'offre et de la disponibilité des vaccins doit s'accompagner des efforts visant à accroître la demande de vaccins. Chaque campagne doit viser à créer la confiance et impliquer les communautés locales dans les processus de planification, insiste l'IRC : « La pandémie et ses répliques ... ne s'arrêteront pas tant que tout le monde ne sera pas pris en compte et pourra se faire vacciner ». D'autres préoccupations subsistent : par exemple la chambre froide, pour les vaccins Pfizer-BioNTech, et Moderna, peu susceptibles d'être utilisés dans des contextes fragiles en raison de sa dépendance à la technologie de la chaîne ultra-froide, nécessitent des investissements accrus pour renforcer les systèmes de santé et les chaînes d'approvisionnement.

Noël Ndong

En tant que bien public mondial, les vaccins Covid-19 devraient être rendus abordables pour les pays à faible revenu et distribués d'une manière équitable qui donne la priorité aux agents de santé de première ligne et aux populations à haut risque, y compris les réfugiés et les communautés déplacées.

INÉGALITÉS/COVID-19

Oxfam plaide pour une taxation des plus riches

Oxfam, une organisation non gouvernementale, appelle à taxer les plus riches épargnés par la pandémie de coronavirus en vue de lutter contre les inégalités.

Dans son dernier rapport annuel sur les disproportions, Oxfam affirme que les plus riches ont été épargnés par la Covid-19. Elle appelle à taxer les plus riches afin de combattre « le virus des inégalités ».

Selon elle, il faudrait plus de dix ans aux personnes les plus pauvres pour se relever des impacts économiques de la pandémie. Cette enquête explicite l'impact du coronavirus sur les inégalités économiques de la même manière partout sur la planète. Quelque 295 quinze économistes de 79 pays ont révélé que 87% des personnes interrogées s'attendent à ce que les diversités de revenus dans leur pays s'intensifient du fait de la Covid-19. Les milliardaires auraient même vu leur fortune augmenter de 3 900 milliards de dollars entre mi-mars et fin décembre 2020. Ainsi, les dix hommes les plus riches ont vu leur valeur nette augmenter de 540 milliards de dollars entre mars et décembre 2020, selon Oxfam.

Pour contrer l'aggravation des inégalités, l'ONG est favorable à une hausse de la fiscalité des plus riches, préconisant de taxer davantage les revenus. Pour cette Organisation, « la crise

du corona doit marquer un tournant dans la fiscalité des personnes et des entreprises les plus riches. Elle nous offre l'occasion d'établir enfin une fiscalité juste, de mettre fin au nivellement par le bas et d'initier un nivellement par le haut ». Expliquant que « cela peut prendre la forme d'une augmentation de l'impôt sur la fortune, de taxes sur les transactions financières et de mesures d'éradication de l'évasion fiscale ». Le rapport révèle que ce sont les les groupes sociaux les plus précaires qui sont les plus touchés. « Les femmes et les groupes raciaux et ethniques marginalisés font les frais de cette crise. Ils et elles sont plus susceptibles de se retrouver en situation de pauvreté, de ne pas pouvoir manger à leur faim et d'être exclus (es) de l'accès aux services de santé ».

Oxfam a choisi le jour de l'ouverture du Forum de Davos pour présenter son rapport annuel. Après la crise économique créée par la pandémie du coronavirus, les 1000 personnes les plus riches du monde ont retrouvé leur niveau de richesse d'avant la pandémie, en seulement neuf mois, alors qu'il pourrait falloir

plus de dix ans aux personnes les plus pauvres pour se relever des impacts économiques, estime l'ONG. Quentin Parrinello, porte-parole d'Oxfam France, parle d'« un deux poids, deux mesures dans le "quoi qu'il en coûte", qu'on a décidé de mettre sur pied des plans de relance et des centaines de milliards, puisque ce volume d'argent, on ne le retrouve pas dans les politiques de protection des plus vulnérables, que ce soit en France ou dans les pays en développement ». Les économistes comme Thomas Piketty et Gabriel Zucman, sont favorables à une hausse de la fiscalité des plus riches.

« Des centaines de millions de personnes sont en train de basculer dans la pauvreté à cause de la crise et elles pourraient y rester pendant plus de dix ans, a souligné la Banque mondiale, si on ne s'attaque pas aux inégalités », a précisé Quentin Parrinello, appelant à refonder le modèle économique pour mieux rémunérer les métiers à utilité sociale. La publication du rapport s'accompagne du lancement d'une campagne visant à dénoncer ces disproportions.

Noël Ndong

ECO/ZLECAF

Lla CEDEAO annonce de nouvelles résolutions

De nouvelles décisions ont été prises concernant l'adoption d'une monnaie unique et la participation de l'Organisation à la Zlecaf, le 23 janvier, lors de la 58e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement.

Après une année 2020 secouée par la covid-19 qui a fortement perturbé l'activité économique de la région, les dirigeants de la CEDEAO ont pris des décisions sur de nombreux sujets d'actualité sous-régionale et continentale, à l'issue de la rencontre tenue par visioconférence.

Le premier sujet d'envergure concerne le projet de monnaie unique, l'ECO, qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. Selon le communiqué de la CEDEAO, l'échéance pour ce projet déjà plusieurs fois reporté sera à nouveau repoussée notamment suite aux impacts de la pandémie de coronavirus sur les performances macroéconomiques des pays ouest-africains. Un nouveau pacte de convergence et de stabilité macroéconomique entre les pays membres est prévu pour être mis en œuvre d'ici le 1er janvier 2022. D'après Alpha Barry, ministre burkinabé des Affaires étrangères, ce nouveau processus devrait permettre d'aboutir à une nouvelle feuille de route pour la monnaie unique d'ici 2025. « au-delà de la co-

vid-19, nous étions dans une situation où nos économies étaient faibles. Avec le choc de la covid-19, la conférence a suspendu l'application du pacte en 2020. La deuxième vague montre que ce n'est pas possible pour 2021. A partir de janvier 2022, le pacte de convergence qui comporte les différents critères de déficit et d'inflation à respecter va être mis en œuvre. On estime que pendant les trois ans les Etats doivent faire des efforts pour qu'en 2025 on puisse aller à la monnaie commune », a également précisé Lassané Kaboré, ministre burkinabé de l'Economie, cité par le site d'information Sidwaya.

D'un autre côté, les chefs d'Etat de l'Organisation sous-régionale ont également débattu de la zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Initialement prévue pour entrer en vigueur l'année dernière, l'opérationnalisation de ce marché entré officiellement en vigueur le 1er janvier 2021 avait dû être reportée.

Se félicitant de l'adhésion de plusieurs pays de la région au

processus de création de ce marché unique, les autorités de la CEDEAO ont annoncé que « des listes communes de concessions tarifaires pour le commerce des biens et des engagements spécifiques pour le commerce des services dans cinq secteurs prioritaires », ont été soumises à l'Union africaine (UA).

Au début du mois de janvier, le secrétariat de la Zlecaf avait annoncé que l'ensemble des règles d'origine et des programmations tarifaires de la zone devraient être convenues entre tous les pays membres, d'ici la fin du mois de juin 2021. « En vue de maximiser les bénéfices de la participation de la région dans la Zlecaf, la conférence invite les Etats membres n'ayant pas encore ratifié l'accord à accélérer le processus de sa ratification, afin de promouvoir une libéralisation harmonieuse des échanges dans la région et préserver l'intégrité du tarif extérieur commun de la CEDEAO », a indiqué le communiqué de l'institution.

Josiane Mambou Loukoula

BARKHANE

Vers un possible « redimensionnement » des troupes au Sahel

Le président français a évoqué un possible « redimensionnement » des troupes françaises présentes au Mali et au Niger.



L'annonce a été faite par Emmanuel Macron à Brest, lors de ses vœux aux armées. Il avait évoqué un « ajustement » des troupes françaises dans la région, dans un discours attendu, après la mort de cinq soldats fin décembre-début janvier au Mali. En France, des voix nombreuses s'interrogent sur la poursuite de l'opération Barkhane 8 ans après le début de l'intervention antijihadiste dans la région. Le chef de l'Etat a parlé d'un possible « redimensionnement » des troupes françaises sur place, en affirmant que dorénavant « les résultats sont là ».

« Les résultats obtenus par nos forces au Sahel, conjugués à l'intervention plus importante de nos partenaires européens, vont nous permettre d'ajuster notre effort », avait-il déclaré. Il avait rappelé que les renforts de 600 hommes de 2020 étaient « temporaires », et l'entrée en action de la Task force Takuba, une nouvelle expérience européenne en Afrique. Son apport : « permettre de remettre les forces maliennes sur les territoires occupés par les djihadistes, les aider à agir en pleine capacité et puis lutter de manière très efficace avec la force Barkhane ».

Il s'agit là d'une nouvelle expérience de la coopération militaire européenne en dehors du cadre établi de la défense commune de l'Union européenne (UE). Malgré la présence de 5 100 militaires français, 13 000 de la Minusma et de la Force conjointe du G5 Sahel (Mauritanie, Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad), les pays sahéliers subissent des attaques djihadistes fréquentes et meurtrières.

Bilan de la présence militaire française au Sahel

Cinquante-et-un soldats français ont été tués au Sahel depuis 2013, selon un bilan de l'état-major des armées. La France réfléchit à alléger le nombre de soldats engagés, un sujet qui sera évoqué en février à N'Djamena au sommet du G5 Sahel. « Je serai présent à N'Djamena pour un nouveau sommet et des décisions structurantes, avec un

« Je serai présent à N'Djamena pour un nouveau sommet et des décisions structurantes, avec un cap inchangé, la stabilité et la victoire contre le terrorisme »,

cap inchangé, la stabilité et la victoire contre le terrorisme », a déclaré le chef de l'Etat. Il a salué l'engagement des armées sur plusieurs théâtres d'opérations à l'international.

Emmanuel Macron espère que l'arrivée du président américain Joe Biden marquera un « réengagement » des Etats-Unis au Moyen-Orient et « des décisions structurantes [avec] une prise de conscience de la nature de la lutte contre le terrorisme », notamment en Syrie et en Irak. La France avait tenté de convaincre Washington de ne pas la laisser seule dans le sahel, à l'approche

de l'élection présidentielle. Le président américain de l'époque, Donald Trump, avait envisagé de retirer une partie ou la totalité de ses troupes d'Afrique de l'Ouest, où l'armée française combat depuis 2013.

Donald Trump considérait que les théâtres sur lesquels l'armée américaine est engagée en Afrique depuis parfois plusieurs décennies font partie de ce qu'il avait appelé « the endless wars », soit « des guerres sans fins ». Le candidat Joe Biden était également favorable à la fin « des guerres éternelles ». Quelque 700 soldats américains forment et conseillent l'armée somalienne. Dès la victoire du démocrate Joe Biden, Donald Trump a tenté d'accélérer le retrait de plusieurs pays, notamment d'Afghanistan et d'Irak, avant la passation du pouvoir, le 20 janvier dernier.

N.Nd.

BASSIN DU CONGO

La commission Cémac soutient la transformation locale du bois

Le développement d'une industrie locale du bois de la sous-région a été au centre des travaux préparatoires de la 36^e réunion des ministres de l'Économie et des Finances de l'Afrique centrale, prévue pour ce 27 janvier par visioconférence.

L'industrie locale du bois est encore sous développée malgré la potentialité en ressources forestières dont disposent les pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Dans son discours inaugural, le président la commission de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), Daniel Ona Ondo, en appelle à des actions communes pour relancer les économies nationales et faire face au défi sanitaire. L'annonce de la commission Cémac en faveur de la transformation locale du bois intervient quelques semaines après l'interdiction de l'exportation des grumes par la République du Congo, qui devrait promulguer dès cette année son nouveau code forestier. La nouvelle législation forestière prévoit de nombreuses innovations, dont l'élargissement de l'assiette fiscale du secteur forestier ; l'institution du régime de partage de produc-



tion ; y compris l'obligation de la transformation intégrale des grumes dans le pays.

À l'instar des autres pays de la sous-région, le Congo est dure-

ment affecté par la crise économique amplifiée par la crise sanitaire de Covid-19. Le soutien de l'organisation communautaire conforte le pays dans son engage-

ment à renforcer la gouvernance et la transparence dans la gestion des ressources forestières. Le gouvernement veut permettre l'appropriation plus rationnelle

des ressources générées par le secteur forestier au Congo via la fixation d'un régime efficace de redevances afin d'accroître la performance fiscale du secteur forestier. Il faut noter que les travaux préparatoires de la 36^e réunion des ministres de l'Économie et des Finances de l'Afrique centrale ont également porté sur l'examen et l'adoption du budget 2021 de la Communauté. Les experts ont insisté sur le recouvrement de la Taxe communautaire d'intégration (TCI), au titre de contributions statutaires des pays membres. La TCI est la principale source de financement du budget de la Cémac et concerne 1% de la valeur imposable des importations de produits originaires des pays tiers. Les conclusions des experts de la Cémac seront soumises pour adoption à la conférence des ministres des Finances et de l'Économie.

Fiacre Kombo

REPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION
TECHNOLOGIQUE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ,
DE LA POPULATION
DE LA PROMOTION DE LA FEMME
ET DE L'INTÉGRATION DE LA FEMME
AU DÉVELOPPEMENT

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR



CONGRÈS INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE SUR LA COVID-19

**SOUS LE TRES HAUT PATRONAGE DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT**

THEME:

**RECHERCHE ET COVID-19
EN AFRIQUE CENTRALE**

**BRAZZAVILLE - 26 AU 28 JANVIER 2021
AUDITORIUM DU RECTORAT**

Droit d'inscription :
20 000 FCFA, Professionnels
10 000 FCFA, Etudiants

Contact : +242 06 959 59 62 / 06 686 57 61
E-mail : batala-mpondo270@hotmail.com
henriettepoaty@gmail.com

VERNISSAGE

Le public découvre les prouesses de Sardoine Mia

La plasticienne Sardoine Mia restituera les travaux de ses recherches artistiques lors d'un vernissage dénommé « Elle se branche ou la prise de la conscience », qui se tiendra, le 30 janvier, aux ateliers Sahn, à Brazzaville.

L'artiste a bénéficié de septembre à décembre 2019, d'une résidence de création de l'association Gasteatellers krone Aarau, en Suisse. Elle est actuellement en résidence aux Ateliers Sahn, à Brazzaville depuis novembre 2020. C'est à l'issue de ces résidences de création que Sardoine Mia dévoilera son superbe talent au cours de laquelle le public découvrira des peintures et une installation qu'elle a faite durant ces résidences artistiques.

Sardoine Mia a également bénéficié en 2018 d'une bourse mensuelle de soutien offerte toujours par Gasteatellers krone Aarau. Elle obtient pour la première fois, en 2017, à la sixième édition de la rencontre internationale des arts contemporains, une bourse de trois mois en peinture qui lui a été octroyée par la même



L'artiste Sardoine Mia

association. Cette première résidence lui a permis de s'exprimer, de s'ouvrir dans un cadre spécifique de recherche et de découverte.

Dans ces travaux, l'artiste utilise généralement différentes couleurs, notamment le noir, le rouge, le bleu, le gris, pour rendre ses œuvres magnifiques et fascinantes.

La jeune plasticienne est aussi photographe. Sardoine Mia, de son vrai nom Sardoine Miambanzila, est Congolaise née à Pointe-Noire, en République du Congo. Elle a commencé par le dessin, avant de s'intéresser à plusieurs autres disciplines artistiques : photo, vidéo, peinture.

L'artiste intègre en 2016 les ateliers Sahn, c'est dans ce centre qu'elle continue à perfectionner sa belle carrière artistique.

Rosalie Bindika

PARUTION

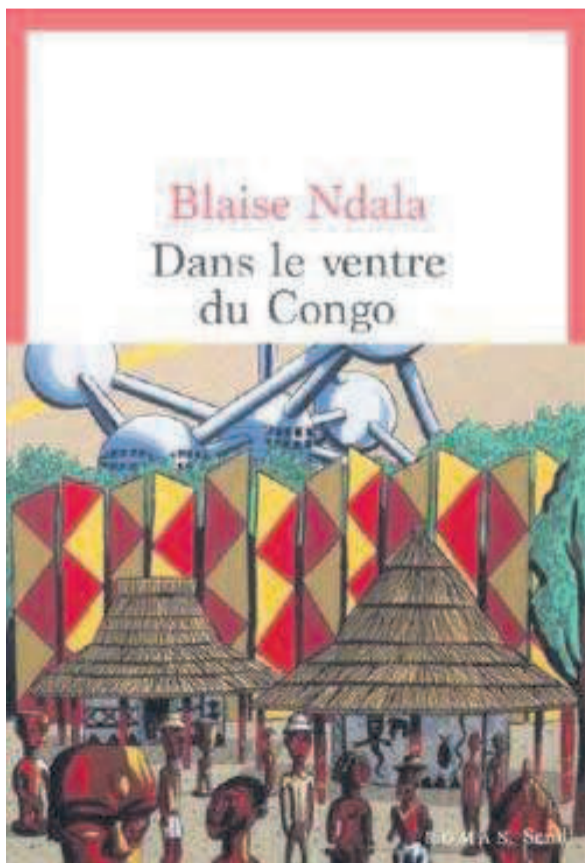
Blaise Ndala publie le roman « Dans le ventre du Congo »

Le livre de 368 pages, paru le 7 janvier 2021, revisite deux siècles de l'histoire du Congo, en soulignant la période coloniale et pose la question centrale de l'équation coloniale : le passé peut-il passer ?

Dans son nouveau livre, Blaise Ndala décrit notamment l'exposition de Bruxelles de 1858, qui présentait un zoo humain exhibant des Congolais dans un faux village, sous les yeux de touristes venus du monde entier. L'auteur expose et discute ainsi de cette aberration politique et morale.

En effet, lorsque s'ouvre l'Exposition universelle de Bruxelles le 17 avril 1958, indique le résumé du livre, Robert Dumont, sous-commissaire du plus grand événement international depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, a fini par rendre les armes : il y aura bel et bien un « village congolais » parmi les quatre pavillons consacrés aux colonies. Le Palais royal a coupé court aux atterroissements du supérieur direct de Dumont, son ami le baron Guido Martens de Neubergh, commissaire général d'Expo 58.

« Dumont ignore que, parmi les onze recrues congolaises mobilisées au pied de l'Atomium pour se donner en spectacle devant les visiteurs venus des quatre



coins du monde, figure la jeune Tshala, fille de Kena Kwete III, l'intraitable roi des Bakuba ». Le périple de cette princesse est alors dévoilé dans le livre, entre son Kasai natal et Bruxelles, en passant par Léopoldville, où elle a côtoyé Patrice Lumumba et Wendo Kolosoy, le père de la rumba congolaise, jusqu'à son exhibition forcée à l'Expo 58, où l'on

perd sa trace. Été 2004. Fraîchement débarquée en Belgique, explique-t-on, une nièce de la princesse disparue croise la route d'un homme hanté par le fantôme du père. Il s'agit de Francis Dumont, professeur de droit à l'Université libre de Bruxelles. « Une succession d'événements fortuits finit par dévoiler à l'un comme à l'autre le secret emporté dans sa tombe par l'ancien Sous-commissaire d'Expo 58. D'un siècle l'autre, la petite histoire embrasse la grande pour poser la question de l'équation coloniale : le passé peut-il passer ? ».

Blaise Ndala, qui a vécu en Belgique et qui vit maintenant au Canada, est juriste dans les domaines du droit pénal et du droit de la personne. Il est aussi chroniqueur pour les émissions « Plus on est de fous, plus on lit ! » et « Les Matins d'ici » de Radio Canada. Il est l'auteur de deux premiers romans : « J'irai danser sur la tombe de Senghor », publié en 2014 et « Sans capote ni kalachnikov », paru en 2017.

Patrick Ndungidi

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE

Les quatre représentants de Pointe-Noire retardent la qualification des joueurs

A quatre jours du démarrage du championnat national d'élite Ligue 1, les quatre représentants de la Ligue interdépartementale de football de Pointe-Noire et du Kouilou, à savoir: V. Club Mokanda, Nico-Nicoyé, l'AS Cheminots et Nathaly's n'ont pas encore acheminé les documents de qualification de leurs clubs respectifs à la Ligue nationale de football à Brazzaville.

Alors que le championnat national démarre le samedi 30 janvier aucune équipe de Pointe-Noire n'est prête. En effet, d'après le premier vice-président de la Ligue de Pointe-Noire et du Kouilou, Ajax Mbemba, ces clubs brillent par l'inorganisation. « Ce n'est pas parce qu'ils veulent faire un bloc ; mais c'est l'inorganisation », a-t-il souligné. Nico-Nicoyé vient de commencer les visites médicales. L'AS Cheminots traverse une situation très particulière. L'équipe, qui a survécu après le match de barrage contre la Jeunesse sportive de Poto-Poto, risque de perdre 50% de ces joueurs cette saison. « Les joueurs ne veulent pas signer à Cheminots parce que l'année dernière ils n'ont pas perçu leurs émoluments. Cette année, ils ont posé des conditions en exigeant le paiement de leur argent avant de s'engager au club. Ce qui paraît difficile pour cette équipe qui court le risque de perdre 50 ou 70% de son effectif », a-t-il ajouté.

A ce jour, Cheminots n'a pas encore payé ses frais de visites médicales alors que le calendrier publié récemment par la Linafoot annonce son premier match ce samedi 30 janvier. L'équipe est obligée de recruter dans l'immédiat 20 joueurs ; de leur faire passer des visites avant de les qualifier parce que le calendrier reste inchangé. Et en cas de forfait, le club va payer une amende de 500.000 francs CFA. Par ailleurs, des sources sûres, quelques-uns de ces joueurs se trouvent déjà à Nathaly's, le nouveau promu de la compétition.

De leur côté, V Club et Nathaly's ont déjà passé les visites ; mais leurs dossiers ne sont pas encore transmis à Brazzaville. « Toutes les quatre équipes continuent à tâtonner à quatre jours du début de la compétition quand on sait que samedi le championnat commence ». Parlant de la sécurisation des joueurs, Ajax Mbembé a renchéri que le test de covid-19 des équipes se réalisera à chaque 72 heures de match et gratuitement grâce au partenariat signé entre le ministère des Sports et celui de la Santé. Cependant, la Ligue reste rassurée de la participation de ces quatre clubs au championnat.

Charlem Léa Itoua



ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo
et de sa région en **UN CLIC !**

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter
et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité



ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT



SCANNEZ
LE QR CODE

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Enter votre adresse email

VALIDER

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

Le FCC fustige l'obligation de déclaration individuelle d'appartenance à la majorité ou à l'opposition

En notant que cette demande viole la Constitution de la République démocratique du Congo et le règlement intérieur de la chambre basse du Parlement, cette plateforme politique appelle le bureau d'âge à consulter la loi et les archives de l'Assemblée nationale, pour se rendre compte que « les partis et regroupements politiques du FCC avaient fait leur déclaration écrite d'appartenance à la Majorité parlementaire pour la législature 2019-2023 ».

Le Front commun pour le Congo (FCC) estime que l'invitation faite par le bureau d'âge aux députés nationaux de faire, en cours de législature, une déclaration individuelle d'appartenance à la majorité ou à l'opposition, viole intentionnellement la Constitution de la République et le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Pour ce regroupement politique, cette imposition désobéit aux articles 114, 116 de la Constitution et les articles 24 alinéa 4 et 54 alinéa 7 et 8 du règlement intérieur de la chambre basse du Parlement. « Les partis politiques et regroupements politiques membres du

FCC ainsi que leurs députés ne sauraient accéder à votre demande illégale et vous demandent de ne vous en tenir qu'aux seules déclarations d'appartenance à la majorité ou à l'opposition faites au début de la législature », a indiqué le FCC dans la lettre signée par les présidents de ses partis et regroupements politiques adressée au bureau conduit par le député Mbozo. Et de préciser que l'article 54 alinéa 7 et 8 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale stipule que « chaque député est membre du groupe parlementaire auquel appartient le parti politique dans le cadre duquel il a

été élu. Les groupes parlementaires sont constitués pour une durée de la législature ».

Pas aller au-delà de sa mission

Le FCC rappelle, par ailleurs, au bureau d'âge, qu'il ne pouvait pas aller au-delà de la mission lui conférée par la loi dont le règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Le regroupement politique conduit par Joseph Kabila fait, en effet, savoir que dans le cas d'espèce l'arrêt de la Cour constitutionnelle R. Const. 1438 dans son dispositif ne reconnaissait au bureau d'âge que le seul pouvoir de vider la pétition engagée

contre le questeur adjoint du bureau définitif et d'organiser les élections du bureau définitif. Le point relatif à l'identification de la Majorité parlementaire, réfute le FCC, ne figure ni dans la décision de convocation de la session extraordinaire encore moins dans l'arrêt de la Cour constitutionnelle.

Le FCC, qui demande, cependant, au président du bureau d'âge de se référer aux listes déposées au début de la législature, conformément à l'article 26, alinéa 4 du Règlement intérieur de l'Assemblée nationale, indique que selon les exigences de la loi, au début de chaque législature, les partis et regroupements

politiques sont priés de déposer au bureau provisoire de l'Assemblée nationale une déclaration d'appartenance à la majorité ou à l'opposition politique dûment signée par chacun d'eux. « Les partis et regroupements politiques du FCC avaient fait leur déclaration écrite d'appartenance à la Majorité parlementaire pour la législature 2019-2023 », fait savoir le FCC. Et de noter que dans ces déclarations déposées à l'Assemblée nationale le 5 et 6 avril 2019 étaient annexées les listes nominatives des députés, partis politiques et regroupements respectifs.

Lucien Dianzenza

Le Premier ministre Sylvestre Ilunga visé par une motion de censure

Décidément, les jours du Premier ministre, Sylvestre Ilunga Ilunkamba, à la tête de l'Exécutif national sont comptés. C'est juste une question d'heures, entend-on dire dans les milieux intéressés. La motion de censure concoctée contre lui pourrait, en effet, précipiter sa chute.

Les députés nationaux membres de la nouvelle majorité en gestation sont déterminés à en finir avec le professeur octogénaire qui n'a jamais coupé le cordon ni avec son regroupement politique, le Front commun pour le Congo (FCC), ni avec celui qui en incarne l'âme, l'ex-président Joseph Kabila. Il se sait redevable vis-à-vis de ce dernier. « C'est lui qui a proposé mon nom comme candidat Premier ministre, ce qui a permis ma nomination par son Excellence Monsieur le président de la République, chef de l'Etat », rapporte celui qu'une frange importante des députés ne veulent plus voir tenir les rênes du gouvernement.

La fameuse motion de censure a recueilli trois cent et une signatures, émanant essentiellement des députés de l'Union sacrée de la nation. Elle a été déposée, le vendredi 22 janvier à la Chambre basse du Parlement et le chef du gouvernement a été notifié quant à ce, le lendemain. C'est le Bureau d'âge de l'Assemblée na-

tionale chapeauté par l'honorable Mbozo Nkodia qui s'est chargé de cette tâche, non sans susciter une vive polémique quant à sa compétence de statuer sur cette motion en pleine session extraordinaire. Alors qu'on croyait que le sort du Premier ministre scellé - il ne lui restait plus que de se présenter devant la Représentation nationale pour présenter ses moyens de défense en rapport avec les griefs mis à sa charge -, l'incriminé a créé la sensation en « improvisant » un voyage vers Lubumbashi. Et pendant qu'il brandit l'arrêt de la Cour constitutionnelle lui octroyant la compétence de statuer sur des matières autres que celles inscrites à l'ordre du jour de la présente session extraordinaire, le Bureau d'âge s'est vu vite recadré par les députés FCC qui estiment qu'il a outrepassé ses limites en cette matière. Pour les élus de la « Kabilie », en effet, la prérogative constitutionnelle de procéder au contrôle parlementaire revient de plein droit au bureau définitif. « Le Premier mi-

nistre ne peut pas se présenter devant un bureau d'âge qui n'est pas compétent à faire examiner une motion de censure contre lui. Parce qu'il a été investi, ou mieux, son gouvernement, par un bureau définitif. Le parallélisme de forme exige à ce que ça soit le même bureau définitif qui procède à sa déchéance », avait tempêté dernièrement, sur un média public, un cadre proche de la famille politique de Joseph Kabila.

Qu'à cela ne tienne. Une chose est vraie, c'est que Sylvestre Ilunkamba n'échappera pas à la motion de censure initiée contre sa personne. Dans la capitale cuprifère où il séjourne présentement, il ne manquera pas d'aborder la question avec son autorité morale, Joseph Kabila. Dans l'hypothèse où il serait tenté de se soustraire de cette démarche parlementaire, il lui est brandi le spectre des poursuites devant la Haute Cour pour outrage à la Représentation nationale. Dossier à suivre.

Alain Diasso

PRÉSIDENTENCE

Félix Tshisekedi nomme un nouveau directeur de cabinet

Guylain Nyembo, le nouveau patron de l'administration présidentielle, est connu pour sa rigueur et son efficacité dans le travail.

Alors que de nombreux Congolais avaient les yeux rivés sur leurs postes récepteurs, le lundi 25 janvier, en train de suivre la rencontre RDC-Niger comptant pour la phase de pool du Chan/Cameroun 2021, c'est le moment que le porte-parole du chef de l'Etat a choisi pour lire, à la télévision nationale, une ordonnance signée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Cette ordonnance portait sur la nomination de Guylain Nyembo en qualité de directeur de cabinet du président de la République en remplacement de Vital Kamerhe qui a connu des sérieux démêlés judiciaires dans le cadre du dossier 100 jours au terme duquel il fut condamné à vingt ans des travaux forcés pour détournement des deniers publics.

Toujours en détention à l'ex-prison centrale de Makala après sa condamnation, le leader de l'UNC a connu beaucoup de déboires sur fond d'une dégradation continue de son état de santé. Tout, à ce stade, porte à croire qu'il lui serait difficile de retrouver son poste et de gérer l'administration présidentielle avec efficacité comme autrefois.

C'est aux fins de pallier la vacance à ce poste que le chef de l'Etat s'est résolu finalement de nommer Guylain Nyembo, qui était jusque-là adjoint en charge des questions économiques et de la reconstruction. Quant au prof. Kolongele Eberande qui assumait l'intérim du directeur de cabinet du chef de l'Etat, il retrouve son poste de directeur de cabinet adjoint chargé des questions juridiques et administratives. Diplômé d'économie d'une université belge, Guylain Nyembo avait fait ses premiers pas au sein d'une multinationale hollandaise, avec des affectations en Afrique, précisément au Nigeria et au Rwanda. L'homme est connu comme un très proche du président congolais, qui aurait même influé pour sa nomination comme secrétaire national de l'UDPS à la jeunesse au Benelux, à en croire des sources. De son Katanga natal, il est connu pour sa rigueur et son efficacité dans le travail.

A.D.

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

DÉVELOPPEMENT

La RDC table sur l'électrification des milieux ruraux

Le projet « Fonds Mwinda », lancé par l'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (Anser) a été au centre d'une réunion tenue à la présidence de la République.

L'Agence nationale de l'électrification et des services énergétiques en milieu rural et périurbain (Anser) va lancer, dans les prochains jours, l'opération d'électrification, hors réseau, des milieux reculés de la République démocratique du Congo (RDC). Une séance de travail, présidée par le conseiller principal au Collège mines et énergie, de la présidence, Ablavy Eboma, a été tenue, le 25 janvier 2021 au Palais de la nation, à laquelle ont pris part les différents services et entreprises concernées par ce grand événement.

Cette séance de travail, note la presse présidentielle, est l'une des dernières étapes préparatoires de la cérémonie qui va avoir lieu au courant de la semaine et qui va marquer la levée des fonds pour la « capitalisation du Fonds Mwinda ». L'objectif, précise la source, est de susciter un engouement des bailleurs de fonds afin d'accélérer la mise en œuvre de ce projet.

Il est, en effet, rappelé que ce projet est une préoccupation pour le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, qui en parle dans ses discours officiels. Dernièrement, dans son allocution relative à son discours sur l'état de la nation, le chef de l'Etat avait affiché sa ferme volonté de l'électrification de la RDC, particulièrement dans les milieux ruraux à travers les 145 chefs-lieux des territoires que compte le pays. Pour atteindre cet objectif, la mission a été confiée à l'Anser. Cette agence avait lancé depuis le 24 novembre 2020 le projet « Fonds Mwinda », présenté comme subsidiaire en vue de permettre aux populations rurales les plus pauvres d'avoir, à moindre coût, l'accès à l'énergie électrique.

Lucien Dianzenza



Réunion à la présidence de la République/DR



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA



Assurance automobile



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance incendie



Assurance tous risque chantier



Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

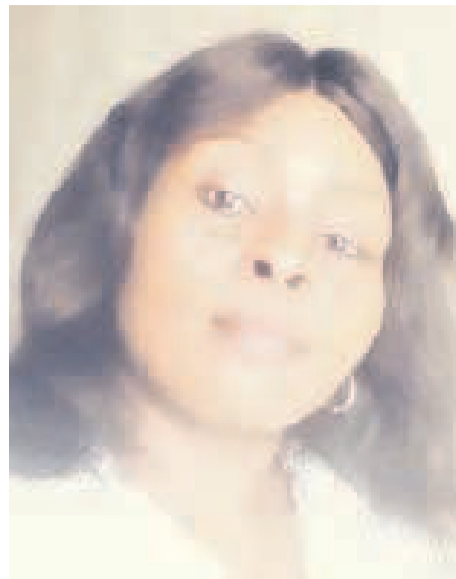
EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

NÉCROLOGIE

Dzangué Gabrielle, Mme Dihoulou né Dzangué Obandza Rosane, les enfants Dzangué et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, et grand-père Dzangué Obandza Guillaume, survenu le mercredi 20 janvier 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 22, rue Dzangué vers Comus quartier Cité des 17.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

REMERCIEMENTS

La famille Zodialo exprime sa profonde gratitude aux parents, amis et connaissances qui l'ont soutenue lors du décès de Mme Stéphanie Chancelvie Verdiane Ibouanga survenu le 14 janvier 2021 à Brazzaville.

Le Vice-amiral Jean Dominique Okemba informe parents, amis et connaissances, du décès de sa sœur cadette, Okemba Emilienne (Niatsini) survenu le dimanche 24 janvier 2021 en Afrique du Sud. La veillée se tiendra au 62, rue Foura à Talangai.

**RECRUTEMENT**

Une société de la place recrute deux charcutiers

Mission:

Réaliser la production des saucisses, Savoir utiliser les machines de transformation des ses aliments.

Merci de déposer votre dossier à l'adresse:

1413, rue Lékoumou plateau des 15 ans vers le pressing 5 à sec, ou envoyer votre CV à l'adresse suivante:

sinclair.ibscongo@gmail.com

N.B.: La candidatures des femmes est encouragée.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Gesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



QUARTS DE FINALE DU CHAN

Une qualification à l'arraché pour les Diables rouges

Les Diables rouges du Congo ont battu les Chevaliers de la Méditerranée (Libye), 1-0, le 25 janvier lors des rencontres de la dernière journée des phases de poules, dans le groupe B. Cette victoire offre au Congo le ticket pour les quarts de finale et ravive tout un peuple.

Les Diables rouges ont satisfait les attentes de leurs supporters qui n'attendaient qu'un véritable exploit de leur part. Après un début de compétition tumultueux, marqué par la défaite face à la République démocratique du Congo (RDC), puis un match nul avec le Niger, le Congo a su comprendre les enjeux de la compétition, pendant la dernière journée des matchs de poules, face à la Libye, en s'imposant, 1-0. Cette victoire des poulains de Barthélémy Ngatsono est le fruit d'un grand effort. Elle comporte également plusieurs significations, puisque la Libye a toujours éliminé le Congo, lors de ses deux premières participations (2014 et 2018).

Cette fois-ci, la République du Congo a su briser le mythe, en prenant sa revanche avec des joueurs évoluant dans des championnats locaux.

L'optimisme de certains supporters et quelques joueurs, comme Prince Mouandza Mapata et Harvy Osseté, avant le match, a sûrement contribué dans la victoire de ces joueurs qui ont tout donné pour valider leur ticket des quarts de finale. Une manière de rendre hommage à leur coéquipier Cerveille Ikouma Epoyo qui a été victime d'une fracture, lors du match contre le Niger.

Très déterminés et engagés,

les Congolais ont bien débuté le match avec des actions chaudes dès la première minute de jeu. Le coup franc (bien botté, puis repoussé par la défense libyenne à la 12e minute) de Ngouénimba faisait déjà office de l'hirondelle qui annonçait le printemps chez les Diables rouges. Le bout du tunnel de la phase des poules était proche. Au terme des quinze premières minutes, les débats étaient certes équilibrés, mais le dévouement des Congolais rassurait.

L'entrée en jeu de Sagesse Babelé, à la place d'Harvy Osseté (24'), a apporté un nouveau souffle aux onze joueurs sur la liste de départ. Le but de Gastran Ngouénimba, quelques minutes après le retour des vestiaires, a tout changé et boosté le mental des Congolais qui ont tenu bon jusqu'au coup de siflet final.

Dos au mur et n'ayant pas pris leur destin en main, les poulains de Barthélémy Ngatsono ont relevé le pari de la qualification en terminant deuxième du groupe B avec quatre points, derrière la RDC première du groupe avec 7 points. La Libye et le Niger quittent la compétition avec deux points chacun.

Meilleur joueur du match, Hardy Samarange Binguila a demandé à toute la nation de converger des prières vers l'équipe qui est



Des joueurs congolais célébrant l'unique but du match DR

au front. « Je suis très content. Ce trophée et cette victoire est le fruit des efforts de tout le monde. Faites-nous confiance et continuez à nous soutenir », a-t-il déclaré.

Que cette victoire ne dissipe pas l'ambition de l'entraîneur du Congo, Barthélémy Ngatsono, ainsi que des joueurs qui, avant de quitter le Congo, avaient promis de faire mieux que lors de la dernière édition (quarts

de finale), c'est-à-dire atteindre les demi-finales. Pour ce faire, les joueurs congolais sont attendus au tournant le samedi face au premier du groupe A, le Mali, à Yaoundé. Il revient ainsi aux Congolais de garder ce rythme crescendo, en battant les Aigles du Mali afin de concrétiser leur rêve. Maintenant, un seul mot d'ordre doit animer l'esprit des joueurs, celui de la victoire à tout prix. Ainsi, soit « ça passe

ou ça casse ». La bêtise n'est plus du tout permise.

Et si le Cameroun était une terre promise pour le Congo ? La première consécration de ce dernier, dans cette compétition, peut se jouer dans ce pays comme c'était le cas avec la première victoire du Congo, à la Coupe d'Afrique des nations, en 1972 (Yaoundé). Let's wait and see.

Rude Ngoma

RENCONTRE LITTÉRAIRE

« L'homme adépendant » de Jean-Blaise Bilombo Samba au menu des échanges

Somme poétique de 256 pages publiée aux éditions L'Harmattan en décembre 2020, « L'homme adépendant » présente en trois actes et douze palabres-poèmes un panorama de près d'un demi-siècle de troubles politiques, sociaux et culturels du continent africain à partir de la fenêtre du Bassin du Congo.

Présenté virtuellement sur la page Facebook des Editions+ sous la modération de Maha Lee Cassy, « L'homme adépendant » du poète congolais Jean-Blaise Bilombo Samba tire son origine de la pensée d'Aimé Césaire qui estime que la dépendance est la forme la plus radicale de toute exploitation de l'homme par l'homme. Séduit par cette radicalité de Césaire à couper le cordon avec toutes les formes d'exploitations humaines depuis celles dites ancestrales, l'écrivain congolais tente de construire un qualificatif, un substantif, un prolongement, un écho à partir de ce néologisme en l'associant à l'homme. De son point de vue, l'homme adépendant serait cet humain chargé de veiller à l'exercice de l'indépendance, réaliser un carnet de cette adépendance, donc de ce refus toute exploitation de l'homme par l'homme. « Au moment où je tombais sur cette citation de Césaire en 1982, il y avait déjà un ou deux textes

de la somme poétique qui étaient écrits. Le terme adépendance a été un déclencheur pour donner une cohérence à tous les textes qui pouvaient participer à cette prochaine somme poétique. Cela a été un travail de patience car il fallait publier d'autres ouvrages, et en même temps s'occuper de celui-ci », a déclaré l'auteur au cours des échanges.

« L'homme adépendant » reflète une réalité : celle d'une Afrique francophone toujours dépendante du colon, en dépit de sa souveraineté politique. « C'est triste à dire mais on a l'impression que pour l'Afrique francophone, sans la France elle ne peut rien faire, ni exister et elle désire toujours être congratulée par la métropole. C'est de la servitude volontaire », s'insurge le poète congolais. Pour lui, la jeunesse doit fournir de nouvelles



armes de consciences critiques pour réévaluer cela, afin de construire la distanciation nécessaire pour une autonomisation existentielle.

Pour ce travail de longue haleine, Jean-Blaise Bilombo Sam-

ba a essayé de respecter la démarche aristotélicienne qui donne trois palabres pour le premier acte, six palabres pour le deuxième et trois autres palabres pour le dernier acte. D'où un total de douze palabres, en plus du texte d'ouverture et celui de clôture. On y retrouve également les trois tons poétiques d'Aristote dans la disposition des textes, avec un mouvement d'entrée, de développement et une chute, dont la démarche s'apparente à celle d'un scripte ou d'une intrigue. A ce propos, dans l'acte trois de « L'homme adépendant », il y est présenté des textes datant de 1995,

1998 alors que les derniers textes pour l'essentiel sont récents, tels « Franklin Boukaka, la vie ouverte » de 2010, « Rumba Congo pour Sylvain Bemba » de 2016 et bien d'autres.

L'imaginaire occupe, par ailleurs, une place considérable

dans la plupart des textes du livre, avec une dimension de récit parce que pour l'auteur, « l'humain, particulièrement l'homme noir, a besoin de récit et pas seulement d'images et de métaphore. Nous sommes des hommes de la palabre au sens de la conversation infinie, que l'on reprend le lendemain au réveil ».

Notons que ce café littéraire a duré plus d'une 1h 30 min, au grand plaisir des amoureux de la poésie qui ont été satisfaits des échanges fluctueux avec l'auteur.

Né à Brazzaville, Jean-Blaise Bilombo Samba est docteur en pharmacie et titulaire d'un DEA en Sciences de l'environnement. Après sa première publication en 1976, « L'homme adépendant » est sa cinquième et peut-être dernière parution telle qu'il l'a souligné dans cet ouvrage.

Merveille Atipo et Grace Merveille Ngapia (stagiaire)